



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 96924

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les préoccupations du secteur de la radio associative locale face au danger qui pèse sur son financement à la suite des baisses successives des dotations aux collectivités. Fort de 2 600 salariés pour 20 000 bénévoles passionnés, ce secteur est au cœur d'enjeux culturels et d'éducation en particulier par l'accès qu'il offre aux citoyens à une information libre et de qualité. Le financement des radios associatives s'opère via le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) doté de 29 millions d'euros, par leurs ressources propres et par l'appui financier des collectivités territoriales. Face à la baisse constante des dotations de l'État aux collectivités, force est de constater que la répercussion directe sur le financement des radios associatives s'étend dans les territoires français. Il lui demande de bien vouloir s'emparer de cette problématique pour assurer l'avenir financier des radios associatives locales. Il s'agit en particulier de doter le FSER d'une aide d'urgence d'un million d'euros pour l'exercice 2016, d'augmenter sa dotation de 29 à 32 millions d'euros pour 2017 afin de lui permettre d'assurer l'entière mission qui lui sont confiées, de mettre en place un fonds spécifique pour l'éducation aux médias particulièrement nécessaire en ces périodes où les fondements citoyens de notre pays doivent être renforcés et enfin de favoriser le sauvetage de la banque de programmes « Sophia » de Radio France pour permettre une nouvelle plateforme de radiodiffusion associative permettant la diversification des modes de financement.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96924

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juin 2016](#), page 5913

Question retirée le : 23 août 2016 (Fin de mandat)